NOUVAiles express

- 7 mars 2025 -

Guerre tarifaire Canada-États-Unis

Une approche responsable est nécessaire

En route pour la Nouvelle-Écosse, Benoît Fontaine, et Nick De Graaf, délégué de la N-É aux PPC, ont partagé un repas avec le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Kody Blois (au centre). Ils en ont profité pour réitérer l'importance de la gestion de l'offre. Il faut saisir toutes les occasions pour passer nos messages!

Les relations entre le Canada et les États-Unis se sont encore envenimées cette semaine. L'escalade de tarifs et de contre-tarifs obligera la filière canadienne du poulet à s'adapter rapidement aux conditions changeantes du marché. La difficulté réside dans les réactions imprévisibles de notre voisin. Dans ce contexte, c'est une approche responsable et résiliente dont nous aurons besoin.

Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de cette guerre tarifaire sur le secteur. Même si globalement, moins de 3 % de la production de poulet et de dindon est exportée aux États-Unis, l'impact peut être significatif pour certaines entreprises. Du côté des importations, 47 % du contingent tarifaire est réservé aux États-Unis. La 2^{e} série de contre-tarifs canadiens mettra peut-être un frein sur ces importations qui peuvent atteindre 1 Mkg par semaine. En contrepartie, les autres viandes concurrentes pourraient encombrer le marché domestique.

Dans cette situation, il est de la responsabilité de la filière de collaborer pour une juste évaluation du marché. Au cours des prochains mois, la pression économique sur les ménages canadiens sera forte. Ce n'est pas le moment de limiter la production en espérant que notre « partenaire » commercial adopte une position plus sensée à court terme. Une hausse de prix consécutive d'un marché serré n'est pas souhaitable.

Benoît Fontaine
Président des EVQ

État de la situation en bref

Le 4 mars, dès l'imposition de tarifs sur toutes les exportations canadiennes vers les États-Unis, le Canada a riposté par l'imposition de contre-tarifs sur des produits ciblés. Dans les secteurs du poulet et du dindon, l'impact de cette 1re riposte, qui cible 1 200 produits, est limité puisqu'elle vise essentiellement des produits qui ne sont pas importés des États-Unis.

La 2e liste de 4 400 produits est en consultation pour une période de 21 jours. Elle comprend tous les produits du poulet et du dindon, incluant les œufs d'incubation et les dindonneaux. Les Offices nationaux feront les représentations nécessaires pour exclure ces produits.

Toutefois, le 6 mars, l'administration américaine annonçait un nouveau sursis jusqu'au 2 avril. Une nouvelle démonstration d'improvisation qui ne fait qu'amplifier l'instabilité économique. Conséquemment, le gouvernement canadien a reporté la mise en place de sa 2e vague de contre-tarifs.

60e anniversaire des Chicken Farmers of Ontario

Tim Klompmaker, président des Producteurs de poulet du Canada, Luce Bélanger, Richelle Fortin et Benoît Fontaine.

Le 3 mars, les *Chicken Farmers of Ontario* (CFO) ont célébré leur 60e anniversaire. Pour cette occasion, Benoît Fontaine, président des EVQ, Luce Bélanger, administratrice aux EVQ et déléguée aux Producteurs de poulet du Canada, ainsi que Richelle Fortin, directrice générale des EVQ, se sont rendus en Ontario pour se joindre aux festivités.

Pour marquer cet événement, les CFO ont réalisé une vidéo retraçant les moments clés de leur histoire. Pour visionner cette vidéo, cliquez ici!

Rappel | Assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec

Informations générales

Mardi 15 avril | Huis clos des titulaires de quota de 13 h à 17 h, suivi du cocktail-bénéfice
Mercredi 16 avril | Assemblée générale annuelle ouverte à tous de 9 h à 17 h, suivi du banquet de clôture

📍 **Lieu** : Centrexpo Promutuel Assurance (550, rue Saint-Amant, Drummondville) et par visioconférence (Zoom).

Inscription obligatoire

Profitez d'un tarif préférentiel jusqu'au **14 mars inclusivement**.

Pour assister à l'AGA par visioconférence, choisissez l'option « virtuel ».

Pour les éleveurs

Inscrivez-vous ici

Pour les membres de la filière

Inscrivez-vous ici

Offices nationaux : Référez-vous à l'invitation que vous avez reçue.

Pour plus d'information, consultez evqdirect.ca. Pour toute question, communiquez avec nous à l'adresse courriel volailles@upa.qc.ca.

Vente d'une entreprise d'élevage de dindon

Les Entreprises L&M Fontaine Inc.

Les Entreprises L&M Fontaine Inc. procèdent à la vente complète de son entreprise d'élevage de dindon située sur un domaine agricole au 633, chemin Hallé Est, Brigham, Québec, J2K 4G9.

L'entreprise est localisée en **zone 3** et la quantité de **quotas de dindon léger** y étant rattachée est de **945 m^2**.

Description sommaire :

- Un bâtiment d'élevage à 1 étage d'une superficie de 834 m^2;
- Un hangar à fumier (construit en 2020);
- Une maison;
- Trois garages;
- Une écurie et un manège intérieur;
- 239 acres de terre.

Consulter l'annonce : Ferme à vendre à Brigham, Estrie, 633, Chemin Hallé Est, 28725600 - Centris.ca.

Conformément à l'article 7.2* du *Règlement sur la production et la mise en marché du dindon*, un volume équivalent à 25 % de ce volume sera mis en vente par le biais du Système de vente aux enchères lors de la prochaine séance et les suivantes si nécessaire.

* Extrait : « 7.2. […] le titulaire de quota qui met en vente son entreprise doit, lors de la vente aux enchères précédant ou suivant la vente, mettre à l'enchère au moins 25 % du volume de quota le plus élevé qu'il détenait au cours des 24 mois précédents […] »

Cette publication est faite en vertu de l'article 17.4* du *Règlement*.

* Extrait : « 17.4 Avant de vendre son entreprise, un titulaire de quota doit l'offrir en vente dans l'espace prévu à cet effet sur le site Internet des Éleveurs www.volaillesduquebec.qc.ca et dans la publication « Le NOUVAiles Express » […] »

Réserve générale de quotas de poulet

Période A197 | 27 juillet au 20 septembre 2025

Volume disponible : **19 374 m^2** soit **647 713 kg** calculés sur la base du pourcentage préliminaire.

Date limite pour louer du quota de la réserve générale (être locataire) : **14 mars 2025**.

Si vous avez des questions, contactez un membre de l'équipe des opérations et de la règlementation par courriel au evqcontingentement@upa.qc.ca ou par téléphone au 450 679-0540 poste 8799.

Indicateurs économiques

Visitez evqdirect.ca pour plus de données

POULET

- Pour la semaine se terminant le 1er mars, le volume total des **importations sous contingent tarifaire**, qui est légèrement au-dessus du prorata, a atteint 2,4 millions de kilogrammes (Mkg). Ce volume comprend 1,8 Mkg en vertu des accords de l'OMC/ACEUM et 532 000 kg sous le PTPGP. Après les 9 premières semaines de l'année, le cumul des importations est supérieur au prorata pour l'OMC/ACEUM (+3,2 Mkg) tandis qu'il est sous le prorata pour le PTPGP (-0,4 Mkg).
- Au 1er février, les **stocks totaux** de poulet ont atteint 60,2 Mkg, une hausse de 3,1 % (+1,8 Mkg) par rapport au mois précédent et une diminution de 11,1 % (-7,5 Mkg) par rapport à février 2024. Toutes les catégories sont en baisse à l'exception des produits transformés qui ont augmenté de 7,9 % (+2,5 Mkg) par rapport à janvier.
- Pour la semaine se terminant le 1er mars, le **prix de la moulée en Ontario** s'élève à 498 $/tonne, une hausse de 2 $ par rapport à la semaine précédente.
- Pour la semaine se terminant le 2 mars, le **prix de gros** est en hausse par rapport à la semaine précédente portant ainsi la marge calculée des transformateurs à 1,93 $/kg (+4,9 %).

Importations de poulet

semaine finissant 1 mars, 2025

	semaine (kg) importations	pro-rata	Δ	à date (kg) importations	pro-rata	Δ
OMC	612,111	764,126	-152,015	7,401,332	6,549,649	851,683
ACEUM	1,224,191	1,093,151	131,040	11,743,958	9,369,863	2,374,095
OMC & ACEUM	1,836,302	1,857,276	-20,974	19,145,290	15,919,512	3,225,778
PTPGP	532,306	459,737	72,569	3,515,978	3,940,603	-424,625
TOTAL	2,368,608	2,317,013	51,595	22,661,268	19,860,115	2,801,153

	OMC						ACEUM	CPTPP	
	É.-U.A.	Brésil	Allemagne	Hongrie	Thaïlande	Ukraine	É.-U.A.	Chili	Mexique
semaine	-	197,242	55,754	62,741	255,680	40,694	1,224,191	499,306	33,000
2025 à date	29,236	3,134,979	273,158	374,281	3,389,830	219,848	11,743,958	3,312,218	203,760
2024 à date	231,601	1,736,673	288,966	480,680	3,613,496	20,370	5,840,165	3,300,195	237,944
Δ à date	-202,365	1,398,306	-15,808	-106,399	-243,666	199,478	5,903,793	12,023	-34,184
C$/kg 2025	$6.58	$4.19	$7.73	$4.19	$4.28	$4.19	$2.90	$3.34	$5.34

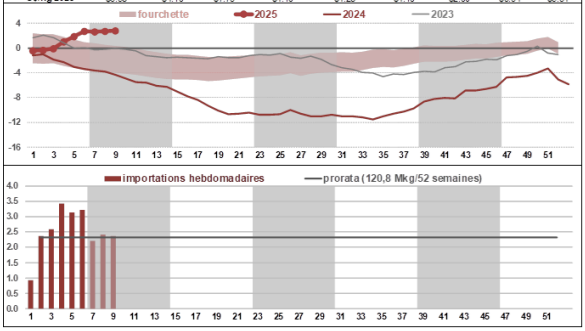

Source : *Affaires mondiales Canada*

Stocks en entrepôt

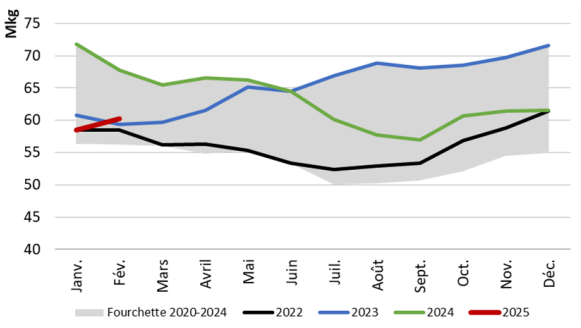

Source : *Agriculture et Agroalimentaire Canada*

Prix moulée en Ontario ($/tonne)

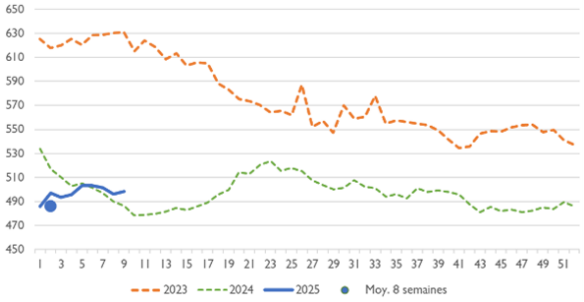

Source : *Chicken Farmers of Ontario*

Marge des transformateurs (¢/kg)

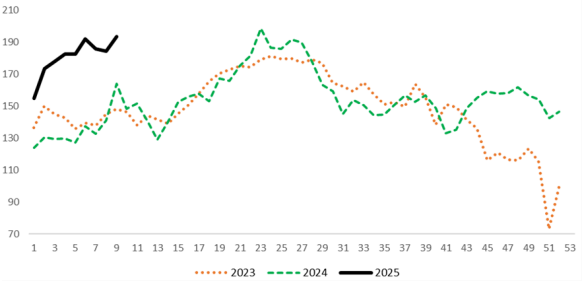

Source : *EVQ à partir de données EMI Express Markets et EVQ*

DINDON

- Pour la semaine débutant le 10 mars, le prix de la **femelle légère** et celui du dindon **lourd** diminuent de 0,010 $/kg pour s'établir à 2,235 $/kg et 2,425 $/kg respectivement. Ces variations s'expliquent par la fluctuation du coût moyen de la moulée en Ontario.
- Pour la semaine se terminant le 1er mars, le total des **importations sous contingent tarifaire** est de 7 320 kg et provient entièrement de l'accord de l'OMC. Pour les importations sous l'accord du PTPGP, dont la période d'application est de mai à avril, aucun volume n'a été importé depuis 45 semaines.
- Au 1er février, les **stocks totaux de dindon** ont atteint 20,7 Mkg, une augmentation de 3,3 % (+0,7 Mkg) par rapport à février 2024. Le stock de poitrine, qui s'élève à 2,3 Mkg, est en hausse de 27 % par rapport à l'année précédente.
- La **production québécoise** de dindons commerciaux de janvier s'élève à 3,3 Mkg vifs. Il s'agit d'une augmentation de 2,6 % (+85 000 kg) par rapport à janvier 2024. Sur le plan canadien, la production de janvier est de 12,8 Mkg, soit une baisse de 4,6 % (-619 000 kg) par rapport à janvier 2024.

Prix dindon femelle légère par semaine ($/kg)

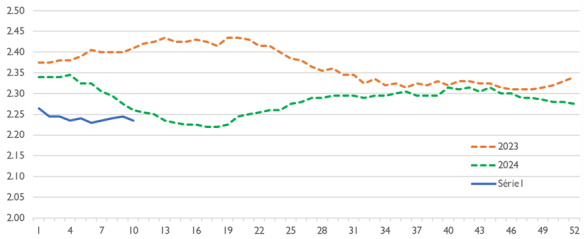

Prix dindon lourd par semaine ($/kg)

Source : *Chicken Farmers Ontario*

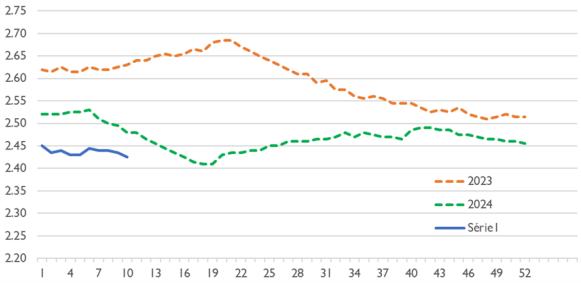

Source : *EVQ à partir de données EMI Express Markets et EVQ*

Coût de l'alimentation par tonne, en Ontario

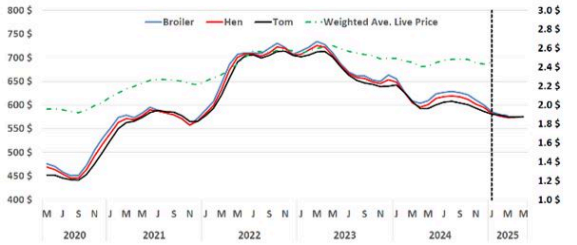

Semaine se terminant le...	Broiler (dindon à griller)	Hen (femelle)	Tom (mâle)
21 février 2025	586,19 $	582,88 $	577,29 $
14 février 2025	590,69 $	583,80 $	580,24 $
7 février 2025	587,27 $	580,79 $	583,99 $
31 janvier 2025	585,48 $	582,63 $	581,86 $
24 janvier 2025	583,98 $	580,49 $	584,96 $

Source : *ÉDC*

Stocks en entrepôt (Mkg)

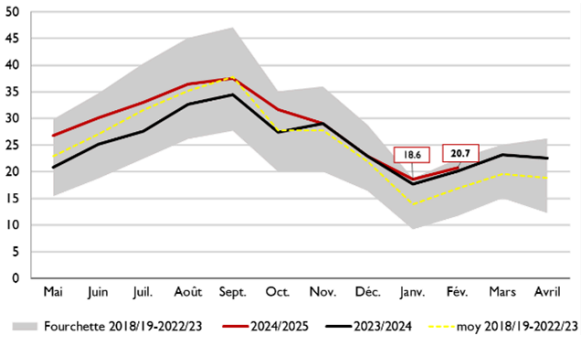

Source : *Agriculture et Agroalimentaire Canada*

Production québécoise de dindons, excluant reproducteurs (Mkg vif)

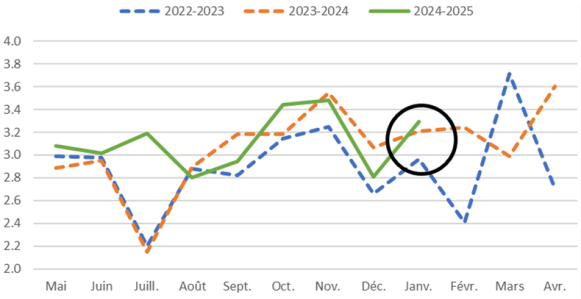

Sources : *AAC et ÉDC*

Importations de dindon sous CT OMC (janvier à décembre)

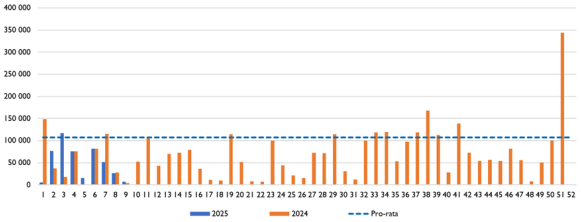

Sources : *EVQ à partir de données d'Affaires mondiales Canada*

Quiz Avi-culture

À chaque semaine, nous mettons à l'épreuve vos connaissances générales sur les activités entourant les Éleveurs de volailles du Québec.

Vrai ou faux : La bronchite infectieuse fait partie des 4 maladies avicoles à déclaration obligatoire au Canada selon la *Loi sur la santé des animaux*?

Cliquez sur l’une des réponses ci-dessous.

Vrai Faux

Retour sur le Quiz Avi-culture du 28 février

Question : Sur mon entente d’approvisionnement, si je divise le total des kilos mis en marché prévus par le nombre d’oiseaux, est-ce que j’obtiens le poids moyen demandé par mon acheteur?

Réponse : Non

Explication : La division des kilos de vos ententes par le nombre d’oiseaux donne un poids moyen mathématique et non le poids moyen demandé par l’acheteur. La somme des kilos de vos ententes correspond à votre contingent, soit la cible de production que vous devez atteindre. Pour atteindre votre contingent, vous devez considérer votre taux de mortalité habituel. Par exemple :

Contingent individuel ajusté : 53 456 kg
Taux de mortalité : 4 %
Demande de l’acheteur : oiseaux de 2,20 kg

53 456 kg x 1,04 = 55 594 kg (total des kilos à produire pour atteindre le contingent)
55 594 kg ÷ 2,20 kg = 25 270 oiseaux à mettre en élevage

Sur votre entente : 53 456 kg (CI) ÷ 25 270 oiseaux = 2,12 kg

Pourcentage de bonnes réponses : 56,58 %

Rétribution agroenvironnementale

Une aide financière pour prendre soin de l’environnement

Du 5 au 31 mars, les entreprises qui mettent en œuvre des pratiques agricoles bénéfiques pour l'environnement sont invitées à s’inscrire à la Rétribution agroenvironnementale. Les pratiques éligibles incluent la gestion améliorée des matières fertilisantes, la diversification des cultures, l’implantation de nouveaux aménagements favorables à la biodiversité et bien d'autres. L’aide financière maximale peut atteindre 50 000 $ par entreprise.

Ce programme, mis en place par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, est administré par La Financière agricole du Québec. 👉 Information et inscription

Le concours de la famille agricole met en valeur l'histoire familiale de la ferme. Vous souhaitez rendre hommage à vos parents et à vos grands-parents qui ont travaillé très fort pour vous léguer un magnifique patrimoine? Ce concours est fait pour vous! 👉 Information et inscription

Vous prévoyez un transfert ou un changement de structure corporative?

👉 Si vous planifiez **faire un changement à l'actionnariat ou à vos participations de votre société** (donation d'actions, ajout ou retrait d'un actionnaire, etc.)

Avisez les EVQ pour savoir si la transaction est permise par la règlementation en vigueur ([RPMMP art. 11.2] et [RPMMD art. 10]) au moins 30 jours avant sa conclusion. Des documents vous seront demandés afin de mettre votre image corporative à jour.

👉 Si vous planifiez **faire un transfert de quota**

Remplissez une demande de transfert au moins 22 semaines avant le début d'une période pour le poulet [RPMMP art. 35] et au moins 60 jours avant le début d'une période pour le dindon [RPMMD art. 18]. Des documents vous seront demandés afin d'accepter le transfert.

Pour contacter l'équipe des transferts, utilisez l'adresse courriel transfert.evq@upa.qc.ca.

Zoom sur l'actualité

Politique et Économie

- Les effets des tarifs sur les filières agroalimentaires
  Radio-Canada – 2025/03/05
- Guerre commerciale de Trump : « vent de panique » sur les marchés agricoles mondiaux
  Le Journal de Montréal – 2025/03/05
- Guerre tarifaire : le Québec en récession dès ce printemps, prédisent des économistes
  Le Journal de Montréal – 2025/03/05
- Trump annonce des droits de douane sur les produits agricoles à compter du 2 avril
  TVA Nouvelles – 2025/03/03
- Le ministre Lawrence MacAulay, élu 11 fois et député depuis 1988, prend sa retraite
  ICI Radio-Canada – 2025/03/01

- Le ministre MacAulay annonce un investissement de plus de 116 millions de dollars pour aider les agriculteurs à adopter des technologies propres
  Government of Canada – 2025/02/28
- Le ministre MacAulay se rend à Washington, D.C. pour renforcer les liens avec le plus important partenaire commercial du Canada
  Government of Canada – 2025/02/27

Agriculture | Québec

- Le Québec devrait-il autoriser la vente de viande d'animaux abattus à la ferme?
  Radio-Canada -2025/03/02

- Le Québec devrait-il autoriser la vente de viande d'animaux abattus à la ferme?
  Radio-Canada -2025/03/02

Habitudes de consommation

- Étiquetage alimentaire : les plaintes en hausse au Canada
  Radio-Canada – 2025/03/05

Les Éleveurs de volailles du Québec
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250, Longueuil, Québec J4H 4G1
Vous recevez ce courriel parce que vous êtes inscrit à notre liste de diffusion.

Vous souhaitez vous désabonner, cliquez ici.